AESH 71 :
Hold-up sur le temps de travail !

En Saône-et-Loire et plus généralement dans l'académie de Dijon, la situation des personnels AESH en cette rentrée est encore plus catastrophique qu'ailleurs. Une scandaleuse note de service de la DSDEN71 en date du 29 août 2019 demande en effet aux directrices et directeurs d'école, ainsi qu'aux chef-fes d'établissements, de faire travailler les AESH jusqu'à 2h de plus qu'auparavant sans l'augmentation de salaire correspondante. Cette note de service contrevient manifestement à la circulaire ministérielle n°2019-090 du 5 juin 2019.

Nous demandons à Monsieur le Directeur académique le retrait immédiat de cette note de service et que des consignes soient données pour une mise en conformité des emplois du temps hebdomadaires avec la réglementation.

NOM Prénom	Fonction	Signature